

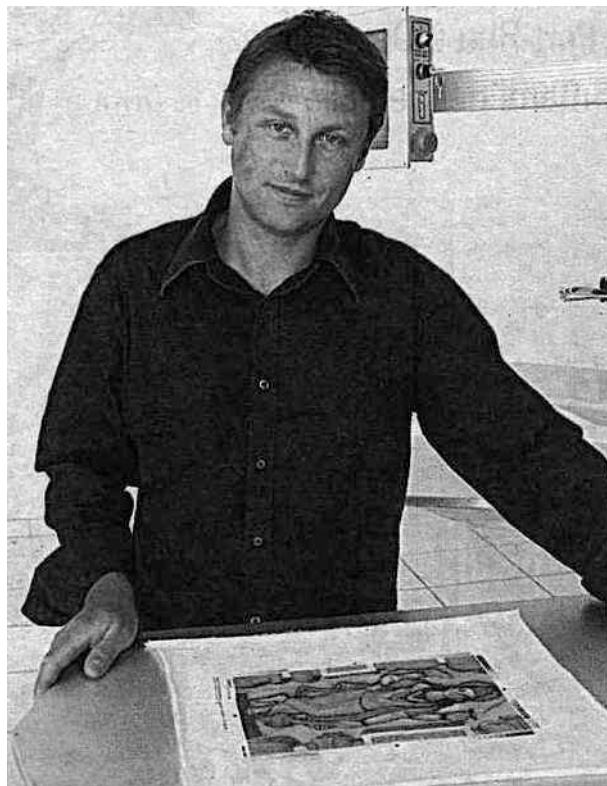
# Des Brestois lancent la sérigraphie écolo !

C'est une petite révolution qui s'annonce dans le monde de la sérigraphie. D'ici quelques mois, sérigraphiés garantis 100 % écolo-compatibles.

l'entreprise Verte impression va lancer sa production de t-shirts

**A** l'origine ils voulaient « juste » imprimer leurs t-shirts Momo Le Homard par leurs propres moyens. Après plusieurs mois de recherches et de tests, les Brestois de Verte impression s'apprentent à se lancer dans la sérigraphie de demain, enfin respectueuse de l'environnement. Une « première mondiale », promet le gérant de l'entreprise, Erwan Guizio. Une initiative qui a en tout cas convaincu, puisque Verte impression s'est vue, ces dernières semaines, décerner le prix de l'innovation technique et technologique du concours Talents des Boutiques de gestion de Bretagne.

« Quand nous avons commencé les démarches pour monter notre propre atelier de sérigraphie, nous nous sommes aperçus qu'il y en avait déjà beaucoup dans la région. Quitte à monter notre entreprise, autant faire quelque chose qui sortait du lot. Nous



Gérant de Verte impression, Erwan Guizio compte lancer la production avant fin 2010.

avons donc cherché un procédé qui permette d'imprimer en polluant le moins possible. » La quête se révèle vite ardue :

« À 99 %, les fournisseurs utilisent les mêmes techniques et les mêmes produits. Et puis, un peu par hasard, nous avons rencontré Michel Caza, l'une des références du milieu... » C'est là que tout s'enclenche : « Depuis une quinzaine d'années, il cherche à faire percer la technologie verte qu'il a mise au point, grâce aux encres UV. Mais pendant longtemps, il n'a pas eu d'écho : les contraintes environnementales étaient à l'époque moins fortes, les produits plus chers. » Erwan Guizio, lui, décide de creuser l'affaire : « C'est une technologie totalement innovante, qui permet de polluer le moins possible, tout en permettant de réaliser des produits jusqu'ici quasi impossibles à obtenir avec les techniques habituelles ! »

## ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Verte impression se lance donc au printemps 2009, pour préparer un terrain sur lequel

nul, dans le milieu, ne veut encore se risquer. « Tout le monde nous disait que c'était impossible. On a réussi à mettre au point les prototypes puis les machines qui prouvent le contraire », promet aujourd'hui le jeune chef d'entreprise. La spécificité de la technologie UV ? « Ce sont des encres à l'eau, qui ne nécessitent, pour adhérer au t-shirt, qu'un séchoir qui polymérise l'encre. La sérigraphie traditionnelle exige de passer la pièce dans un four, qui consomme beaucoup d'énergie, et rejette aussi des déchets. Nous, nous lavons nos machines à l'eau, laquelle sera ensuite récupérée dans une mini-station d'épu-  
ration. Les rejets seront bien en dessous des normes actuelles. »  
Cerise sur le gâteau : la finesse de ces encres, qui permet la production de motifs en quadrichromie parfaite... Et économique : « Dans l'imprimerie traditionnelle, lorsque vous voulez imprimer 10 couleurs sur une pièce, il vous faut 10 machines ! Nous, nous imprimerons d'un coup en quadrichromie ! »

En attente des dernières machines, Verte impression compte démarrer sa production avant la fin de l'année. Pour l'heure, elle a permis de créer quatre emplois. Et ne compte pas s'arrêter là.

**E.J.**

## Momo Le Homard : la saga continue

Erwan Guiziou et son épouse ne sont pas des inconnus pour les Finistériens. Leur marque de t-shirts Momo Le Homard a longtemps défrayé la chronique... Et l'histoire est loin d'être finie. En 2006, alors que la petite entreprise brestoise qui commercialise ses t-shirts sérigraphiés avec un petit logo 29 connaît un joli succès commercial auprès du grand public, elle se voit traînée en justice par la société Bil-Toki. Celle-ci, qui commercialise une marque de vêtements utilisant le logo 64, entend en effet ne pas se laisser marcher sur les plates-bandes... Et obtient satisfaction devant le tribunal de Toulouse, ainsi qu'en appel.

« Ça nous a cassé les jambes : toutes nos collections ou presque comportaient le logo 29. Nous avons dû fermer notre boutique de Quimper, le temps de faire réimprimer des t-shirts sans le logo... », soupire Erwan Guiziou. En 2009, pourtant, Momo gagne en cassation : « Mais ce jugement ne concerne que la forme... Nous devons donc repartir en appel, pour une audience prévue en avril 2011. » Dans l'inter-valle, l'entreprise a su remonter la pente et a ouvert une troisième boutique, en 2008 à Rennes. Une boutique où l'on ne trouve plus l'ombre d'un logo 29, « même si tous les clients nous en demandent ! »